

**Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon**  
**Compte rendu synthétique de la réunion du Bureau**  
**du 31 mars 2022 à Castellane**

Membres du Bureau présents : **Bernard CLAP**, Trigance ; **Michèle BIZOT-GASTALDI**, Communauté de communes Alpes Provence Verdon ; **Bruno BICHON**, Thorame-basse ; **Jean Charles BORGHINI** et **Sophie VAGINAY RICOURT**, Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur ; **Christophe BIANCHI**, Durance Luberon Verdon agglomération ; **Paul CORBIER**, St Julien du Verdon ; **Antoine FAURE**, Aups ; **Jean Marie PAUTRAT**, Allons ; **Jacques ESPITALIER**, Quinson ; **Philippe MARANGES**, Castellane

**1. Approbation de la séance du 24 février 2022 en visioconférence**

**2. Avis du Parc sollicité par la Préfecture du Var concernant un projet de centrale photovoltaïque au sol à Ginasservis, porté par le développeur Total Energies**

La Préfecture du Var sollicite le Parc, sur le projet de centrale photovoltaïque au sol à Ginasservis, porté par le développeur Total Energies au titre du Code de l'environnement pour connaître son avis sur les éléments suivants l'étude d'impact, la demande d'autorisation de défrichement et l'étude des incidences Natura 2000.

L'aire d'étude occupe un terrain situé sur du foncier communal (ancienne décharge) et jouxte une centrale photovoltaïque déjà existante, également sur du foncier communal, portée par un autre développeur (Delta Solar).

La zone d'implantation de ce futur projet est de 6,4 ha. Le projet prévoit une installation d'une puissance de 4,48 MWc. Le raccordement est prévu sur le réseau ENEDIS moyenne tension (20 000 Volts), sur le poste source de Ginasservis, situé à 1,2 km du projet.

**Décision** : A l'issue de la présentation du projet et des débats, les membres du bureau, à l'unanimité, ont émis un avis défavorable, motivé par des éléments d'appréciation, sur la base du dossier remis par l'opérateur TOTAL énergies.

Avis complet disponible sur [www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)

**3. Calendrier des événements du Parc - Avril à juin 2022**

Les membres du Bureau ont validé chacun des événements que le Parc organise et ou auquel il participe pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2022.

**4. Evènement Lavand'évasion – convention avec l'office du tourisme de Moustiers Sainte Marie**

Les membres du Bureau ont approuvé la participation du Parc du Verdon à l'évènement Lavand'Evasion organisé par l'office de tourisme de Moustiers Sainte Marie et décidé d'appliquer le tarif réduit au public qui participera aux animations sur le période du 20 juin au 3 juillet 2022, et sur présentation du passeport Evasion délivré par l'office du tourisme de Moustiers Ste Marie

**5. Navette Blanc-Martel : tarifs de billetterie pour la saison 2022**

Les membres du Bureau à l'unanimité ont validé les tarifs de la navette Blanc Martel au titre de la saison 2022 (inchangés par rapport à 2021)

		Tarif public TTC	TVA Applicable
<b>Billet aller/retour</b>	Tarif adulte	8 €	10 %
<b>Billet aller/retour</b>	Tarif enfant jusqu'à 12 ans révolus	5 €	10 %
<b>Billet aller simple</b>	Tarif unique	5 €	10

**6. Marchés publics :**

- Mise à jour de l'étude de danger de la digue de la Barricade à Castellane

Les membres du Bureau, ont autorisé le Président à signer le marché pour la réalisation de la mise à jour de l'étude de danger de la digue de la Barricade à Castellane, avec la Société du Canal de Provence, pour un montant de 32 754 € TTC au titre de la tranche ferme ; 3 195 € TTC au titre de la tranche optionnelle 1 ; 5 610 € TTC au titre de la tranche optionnelle 2.

- Acquisition d'une embarcation semi-rigide pour la surveillance et la prévention des risques dans les espaces lacustres du Verdon

En complément des délibérations du 18 février 2021 et 15 avril 2021, les membres du Bureau ont validé l'achat de l'embarcation et de ses accessoires et autorisent le Président à signer tout document nécessaire à cet achat pour un montant de 45 868,27 €HT soit 55 041,92 €TTC.

**7. Dossiers de demande de subventions**

- REPONSE A L'APPEL A PROJET « DEMULTIPLICATION » de France Agri Mer : COUVIVER : Déployer des couverts végétaux hivernaux dans les systèmes lavandicoles

Coût total TTC de l'ensemble du projet : 217 334,31 €

Coût total Parc du Verdon : 7 453,04 € / France Agri Mer : 7 453,04 € / Autofinancement : 0 €

▪

- Appel à projet « démultiplication » de France AGRI MER : diversification et allongement des rotations en système céréalière lavandicole – Modification du plan de financement

Coût total TTC du projet : 314 346.00 €

Coût total Parc du Verdon : 36 957.84 € / France Agri Mer : 29 566.27 € / Autofinancement : 7 391.57 €

#### **8. MODIFICATION D'UN PROJET - Projet expérimental de lutte contre le Gobie à tâche noire**

Les membres du Bureau ont validé la modification du projet qui en plus de du consortium de plusieurs universités autour de Lyon, l'OFB, la fédération de pêche 83 et le Syndicat de rivière Asse-Bléone et Parc, comprendra également l'association Bioacoustique, à qui le Parc du Verdon versera une subvention de 1500 € pour l'acquisition de petits matériels et consommables qui seront mis à disposition de l'université pour mener le projet.

#### **9. Convention annuelle 2021 de partage des frais de maintenance et d'administration du Système d'information territoriale interparc PACA**

Les membres du Bureau à l'unanimité ont validé la convention annuelle 2021 de partage des frais du SIT et représentant un coût pour le Parc du Verdon de 4813 € au titre de l'année 2021.

#### **10. Modifications du règlement intérieur de la Commission Mixte**

Point ajourné

#### **11. POINT SUPPLEMENTAIRE : Actualisation des barèmes de remboursement des frais kilométriques**

Les membres du Bureau ont validé l'actualisation du remboursement des frais kilométriques des agents et élus du syndicat mixte, à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et en application du 14 mars 2022 publié au JO le 15.03.2022.

Pour affichage,  
Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales  
à Moustiers Sainte Marie, le 7 avril 2022

Le Président,  
Bernard CLAP

